

Madame, Monsieur,

Lors de sa 75^e session, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2023 Année internationale du mil.

L'Année internationale du mil est l'occasion de sensibiliser et de porter l'attention des politiques sur les bienfaits du mil au regard de la nutrition et de la santé ainsi que sur l'aptitude de cette plante à être cultivée dans des conditions climatiques difficiles et instables. Le but consiste à promouvoir activement la production durable de mil, la demande des consommateurs pour cette céréale et les nouvelles possibilités commerciales.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'agence spécialisée des Nations Unies qui mène les efforts internationaux vers l'élimination de la faim et vers la mise en œuvre de l'Année internationale du mil, en collaboration avec d'autres partenaires compétents, invite cordialement les Pays-membres de l'UPU à s'impliquer dans cette célébration mondiale en émettant un timbre commémoratif en 2023. Une telle contribution améliorerait le travail des Nations Unies pour bâtir un avenir plus durable pour tous en soulignant le riche héritage et le fort potentiel du mil comme aliment durable, nutritif et sous-évalué et comme source de sécurité alimentaire et de génération de revenus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le secrétariat de l'Année internationale du mil (international-year-milletts@fao.org) ou consulter la page dédiée du site Web de la FAO (www.fao.org/milletts-2023/fr).

Le secrétariat de l'Année internationale du mil remercie sincèrement les Pays-membres de l'UPU pour leur collaboration dans le cadre de cette importante initiative pour soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Vladyslav Dubenko
Directeur de la logistique